

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR RÉCRÉ-EAU DES QUINZE EN
COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DU TÉMISCAMINGUE

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DU BARRAGE
EN ENROCHEMENT ET DES DIGUES DE L'AMÉNAGEMENT
DES RAPIDES DES QUINZE PAR HYDRO-QUÉBEC

AUDIENCES TENUES LE 20 NOVEMBRE 2001 AU CENTRE
RÉCRÉATIF DE SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES

Les intervenants présents lors d'une rencontre d'information d'Hydro-Québec sur le projet de réfection de l'aménagement des Rapides-des-Quinze tenue le 20 mars 2001 à Notre Dame-du-Nord se sont mis d'accord quant à la nécessité de former un organisme représentatif et responsable du développement récréo-touristique du secteur des Quinze.

La zone de mise en valeur se situe entre la Centrale Première-chute et la Centrale Rapides-des-Quinze. Cette zone regorge de potentiels : l'île Kakake, territoire exceptionnel qui révèle, par son aspect géomorphologique, un paysage et des particularités locales inédites dont les marmites; la rivière des Quinze pour la pratique d'activités de canot et Kayak ; proximité du parc linéaire « La ligne du mocassin » ; l'historique des lieux ; la diversité de la faune et de la flore et les infrastructures d'Hydro-Québec actuelles et passées.

En plus de répondre aux exigences de la Directive sur le patrimoine et la polyvalence d'Hydro-Québec, la mise sur pied d'un organisme permettrait d'assurer le développement durable et intégré du secteur des Quinze et assurerait une concertation entre les intervenants concernés. Cet organisme agira également à titre d'interlocuteur avec Hydro-Québec et ce dans le but de favoriser leur participation dans le développement récréotouristique de ce secteur.

Un développement intégré suppose un développement harmonieux d'activités et d'aménagements dans un ensemble à travers lequel nous retrouvons également une vision commune, une cohérence des actions et une collaboration dans la réalisation du projet.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE s'est vu remettre par l'Inspecteur général des institutions financières ses lettres patentes le 24 septembre 2001. Les municipalités de St-Eugène-de-Guigues, Guérin, Angliers et Notre-Dame-du-Nord ont agi à titre de requérant.

La mission de RÉCRÉ-EAU DES QUINZE est la mise en valeur du secteur des Quinze par le développement de produits récréo-touristiques. Plus spécifiquement :

- ❑ Assurer la concertation des intervenants et utilisateurs afin d'avoir un développement récro-touristique intégré du secteur de la rivière des Quinze.
- ❑ Agir à titre d'interlocuteur et de promoteur avec les partenaires et mettre en commun les ressources pour la réalisation de la mise en valeur du secteur des Quinze.
- ❑ Voir à l'orientation de développement, à l'aménagement et à la promotion des activités récréo-touristiques de ce secteur.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE a bénéficié du soutien technique de la Société de développement du Témiscamingue lors de la mise sur pied de l'organisme, lors de rencontres d'orientation et de développement.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE a réalisé deux visites du site dont une le 6 avril 2001 à Rapides-des-Quinze et ce avec différents intervenants afin d'identifier les matériaux à conserver pour des fins récréotouristiques et une autre le 24 août 2001 dans le but d'identifier sur le terrain le potentiel récréotouristique.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE s'engage dans la réalisation d'un plan de développement concret du secteur des Quinze pour le milieu et l'organisme. (Demande de soumission en annexe)

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE entrevoit dans sa démarche de plan de développement, la participation de différents partenaires potentiels à la mise en valeur de ce site soit ; Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue, Hydro-Québec, Club de VTT du Témiscamingue, Club de motoneige du Témiscamingue, Société d'aménagement du paro linéaire Témiscamingue, projet désenclavement, etc.

La participation pleine et entière de RÉCRÉ-EAU DES QUINZE et des partenaires dans l'accomplissement du plan de développement, c'est-à-dire une réalisation conjointe du milieu et d'un groupe de ressources spécialisées est gage de succès. Le travail de l'organisme consiste donc à identifier les partenaires du projet, les thématiques d'interprétation possibles, les éléments à mettre en valeur, l'aménagement, l'opération, la stratégie de commercialisation etc. Avec ces informations, des consultations dans le milieu et une validation continue auprès de l'organisme, le groupe de ressources spécialisées réalisera le plan de développement.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE a identifié différentes sources de financement pour la réalisation du plan de développement, dont le fonds de diversification économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle réalisera le plan de développement dans un esprit de développement durable.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE n'est pas sans ignorer que la Première Nation Timiskaming mise sur le développement du tourisme pour accroître l'activité économique et le développement de l'emploi dans la communauté. De plus nous sommes sensible à la volonté exprimée face à la pratique des activités traditionnelles dans ce secteur.

Dans ces perspectives RÉCRÉ-EAU DES QUINZE prévoit présenter à des représentants de la Première Nation Timiskaming, et ce dans le cadre d'une rencontre de travail préliminaire, l'état d'avancement du projet de mise en valeur reoréo-touristique ainsi que les objectifs poursuivis. RÉCRÉ-EAU DES QUINZE signifie sa volonté d'établir des collaborations dont les formes seraient déterminées ultérieurement à la suite d'échanges au cours des rencontres de travail.

Les nouveaux produits touristiques pourraient se développer séparément, parallèlement, et en étroite complémentarité selon le cas. La Société de développement du Témiscamingue, à travers son offre de services, offre un soutien technique à l'élaboration de projets et à la recherche de financement nécessaire à la réalisation d'études de faisabilité.

Les prochaines collaborations d'affaires devront se construire sur la base d'un respect mutuel et d'avantages réciproques pour la Première Nation Timiskaming et les collectivités locales.

Le projet de mise en valeur du secteur des Quinze s'intègre dans la planification générale du développement des activités plein-air et éco-touristique du Témiscamingue. Des projets dans ces créneaux sont en planification et en réalisation dans les secteurs centre, est et sud du territoire.

Les projets témiscamiens s'appuient tous sur une approche intégrée qui demande un effort concerté des collectivités, des milieux d'affaires touristiques et des organismes préoccupés par la conservation.

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE reconnaît les retombées prévues dans les collectivités locales qu'engendre le projet de réfection du barrage en enrochement et des digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze par Hydro-Québec et s'engage à préserver les ressources naturelles par la mise en valeur récréo-touristique du secteur.

DM2

ANNEXE

RÉCRÉ-EAU DES QUINZE

Madame Lyna Pine

C.P. 82
Angliers (Québec)
J0Z 1A0

Demande de soumission

Présentation de l'organisme

La mission de l'organisme *Récré-Eau des Quinze* est la mise en valeur du secteur des Quinze par le développement de produits récréotouristiques, soit voir à l'orientation de développement, à l'aménagement, à l'opération et à la commercialisation du développement d'un tel projet.

L'organisme entrevoit dans la démarche, la participation de différents partenaires potentiels à la mise en valeur de ce site, soit : Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue, Hydro-Québec, Première Nation Timiskaming, Club de VTT du Témiscamingue, Club de motoneige du Témiscamingue, Société d'aménagement du parc linéaire Témiscamingue, projet désenclavement, etc.

Récré-Eau des Quinze est né suite à l'annonce de réfection du Barrage par Hydro-Québec ainsi qu' à la volonté du milieu et des municipalités (Angliers / St-Eugène-de-Guigues/Guérin/Notre-Dame-du-Nord) de soutenir le développement durable et intégré du secteur des Quinze et assurer une concertation entre les intervenants concernés.

Un développement intégré suppose un développement harmonieux d'activités et d'aménagements dans un ensemble à travers lequel nous retrouvons également une vision commune, une cohérence des actions et une collaboration dans la réalisation du projet.

Zone de mise en valeur

La zone de mise en valeur se situe entre la Centrale Première-chute et la Centrale Rapides-des-Quinze. Cette zone regorge de potentiels :

- l'île Kakake : territoire exceptionnel qui révèle, par son aspect géomorphologique, un paysage et des particularités locales inédites dont les marmites.
- la Rivière des Quinze pour la pratique d'activités de canot et Kayak
- les infrastructures d'Hydro-Québec : actuel et passé
- l'historique des lieux
- la diversité de la faune et de la flore
- la splendeur des paysages et le calme de la nature
- proximité du parc linéaire « La ligne du mocassin »

Aucune activité organisée et infrastructure aménagée à vocation récréotouristique n'a existé dans cette zone antérieurement.

Les principes de base de la démarche

- Intégration globale des différents paramètres (patrimoine /écologie/ environnement/ infrastructure/ plein air, etc.) d'un projet de ce type ainsi qu'un apport de nouvelles idées en éco-tourisme.
- Réalisation conjointe avec le milieu et l'expert-conseil.

- Elaboration d'un concept concret tenant compte de la capacité du milieu.
- Positionnement du secteur des Quinze sur l'échiquier des sites récréotouristiques du Témiscamingue, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec.
- Spécification quant aux moyens privilégiés par le milieu (activités, tracés, signalisation, services connexes, etc.) qui permettront de faire de ce lieu, un lien physique intégré du secteur des Quinze, Guérin au nord, St-Eugène-de-Guigues au sud, Notre-Dame-du-Nord à l'ouest et Angliers à l'est.
- Préserver le site le plus naturel possible et proposer un plan dans une perspective de développement durable et évolutif.

Le mandat

Récré-Eau des Quinze sollicite la réalisation d'un plan de développement concret lui permettant de présenter son projet, de structurer sa vision mais avant-tout d'être en mesure d'avoir un outil pratique afin de procéder aux travaux d'aménagements destiné à la mise en valeur. Le contenu attendu :

- ✓ Inventaire multi-ressources des potentiels.
- ✓ Définir le marché visé et son évolution.
- ✓ Un concept, une image, un fil conducteur.
- ✓ Les infrastructures nécessaires, l'aménagement type, plan et accès aux sites et aménagements existants dans les quatre municipalités.
- ✓ Les activités à offrir, les thématiques et moyens d'interprétation ainsi que les liens (activités/services) à faire avec les quatre municipalités.
- ✓ Les coûts, les sources de financement disponibles ainsi que la contribution des partenaires du projet.
- ✓ Un calendrier de réalisation par étapes et par coûts.
- ✓ Le mode de gestion, les ressources humaines requises et un budget prévisionnel annuel.
- ✓ Une stratégie de commercialisation en fonction des marchés cibles.
- ✓ Les perspectives de développement.

La méthodologie

Décrire dans votre offre de service la méthodologie avec laquelle vous accomplirez le mandat ainsi que la structure du rapport final, et ce, de façon explicite.

Gestion du projet et suivi

Planifier des rencontres de travail avec *Récré-Eau des Quinze* dont une première au début du mandat.

Calendrier de réalisation

Fournir à l'organisme un échéancier de travail ,incluant les rencontres de travail ainsi que la remise des rapport d'étape et du rapport final.

Récré-Eau des Quinze désire que le rapport final soit déposé au plus tard six (6) mois après la signature de l'entente de service.

Matériel visuel

Le rapport final devra être accompagné d'au moins deux outils (carte, plan, image ou autre) visuels permettant aux gens de conceptualiser visuellement le projet une fois réalisé.

Ventilation des coûts

Les coûts de réalisation du plan de développement doivent être ventilés par poste budgétaire (honoraires professionnels, frais de déplacements, secrétariat, etc.) ainsi qu'en fonction des étapes de réalisation.

Ressources humaines

Le nom du ou des sous-traitant ou responsable des travaux et curriculum vitae doivent faire partie de l'offre de service.

Dépôt de l'offre de service

L'offre de services doit être reçue par courrier au plus tard le 31 octobre 2001 à l'adresse suivante :

RECRE-EAU DES QUINZE /Demande de soumission
Madame Lyna Pine
C.P. 82
Angliers (Québec)
JOZ 1A0

Pour de plus amples renseignements ,veuillez contacter Mme Pine au 819-949-4431.

Ouverture des offres de service

Les offres de service seront ouvertes jeudi, le 1^{er} novembre 2001 au 71 rue Principale nord à Notre-Dame-du-Nord. Les offres seront évaluées selon les critères suivants :Compréhension du mandat- Qualité et précision de l'offre- Validité et pragmatisme de la méthodologie et du plan de travail- Réalisme du calendrier de réalisation- Compétence et expérience des conseillers- Coûts d'intervention.